

de ruisseau et autres. La forêt qui recouvre la contrée est faite de pins de Murray, hauts et droits, en peuplements touffus. A Duck-Mountain, Moose-Mountain et Greenwater-Lake, l'original, l'élan, le chevreuil, l'ours et le castor sont très répandus de même que plusieurs variétés de téttras. De denses futaies d'épinette de peuplier et de bouleau à papier offrent d'excellents refuges à la faune sauvage, et les lacs renferment surtout du doré, du brochet et de la perche.

*Alberta.*—L'Alberta, par proclamation ou décret du conseil, a créé 28 parcs provinciaux, dont 20 seulement sont en voie d'aménagement. Le plus vaste, celui de Cypress-Hills, s'étend sur plus de 77 milles carrés dans le sud de la province, à proximité de la Saskatchewan. Parmi les autres figurent Aspen-Beach, Beauvais-Lake, Crimson-Lake, Dillberry-Lake, Pembina-River, Gooseberry-Lake, Kinbrook-Island, Ma-Me-O-Beach, Park-Lake, Red-Lodge, Rochon-Sands, Saskatoon-Island, Sylvan-Lake, Taber, Little-Bow, Woolford, Writing-on-Stone, Garner-Lake et Vermillion. Ces parcs, où sont aménagés des terrains de jeu, de pique-nique et de camping, ont pour but principal la récréation et l'agrément des habitants de la province.

*Colombie-Britannique.*—Les 66 parcs provinciaux de la Colombie-Britannique, qui couvrent une superficie de quelque 14,087 milles carrés, se répartissent en quatre classes: A, B, C et spéciale. Ceux de la classe A, rigoureusement protégés, sont jugés susceptibles d'une mise en valeur immédiate à des fins récréatives. La classe B groupe les régions destinées à être aménagées plus tard, les régions sauvages d'une grande valeur et les lieux réservés à des fins déterminées. Les parcs de la classe C, généralement administrés par une commission, sont avant tout à la disposition des gens de la localité. Les parcs spéciaux, dont il ne subsiste qu'un seul, ont été créés dans le passé par des lois spéciales de l'Assemblée législative. Affectés à des fins récréatives variées, les parcs en sont à divers stades d'aménagement. Certains sont d'immenses solitudes, comme les parcs Tweedsmuir et Wells-Gray; d'autres,—Garibaldi, Mont-Robson et E. C. Manning, par exemple,—des lieux exceptionnels de paysages montagneux. C'est par milliers que les citoyens envahissent les pentes de ski de Mount-Seymour ou les terrains de pique-nique de Cultus-Lake. Les jardins bien ordonnés de Peach-Arch témoignent de la bonne entente qui peut exister entre deux nations. Dans l'île de Vancouver, toute une série de petits parcs boisés jouissent d'une grande faveur auprès des touristes, les mieux connus étant Little-Qualicum-Falls et Miracle-Beach. En outre, un réseau de camping en bordure des routes englobe 49 emplacements d'une aire totale de 4.4 milles carrés.

#### Sous-section 4.—L'aménagement de la capitale nationale\*

Le plan directeur de l'aménagement à longue portée d'Ottawa et des environs, en vue de créer une capitale digne des progrès du Canada et de son rang en tant que nation, est maintenant en bonne voie de réalisation, comme on peut le constater en maintes parties de la région.

L'élaboration du plan commença en 1945 et un rapport provisoire fut achevé en 1948. Le rapport définitif, transmis au gouvernement par le Comité d'aménagement de la capitale nationale et la Commission du district fédéral†, a été présenté à la Chambre des communes le 22 mai 1951. Les détails du plan ont paru dans l'*Annuaire* de 1950, pp. 19-21, et les progrès réalisés sont exposés dans les éditions subséquentes.

\* Revu à la Commission du district fédéral (Ottawa.).

† L'organisme fédéral chargé d'exécuter le plan. Voir aussi p. 104.